INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
29 décembre 2025

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue le 29 décembre 2025 à 19h00, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents:	Madame Lise Lebel
	Monsieur Dave Côté
	Monsieur Tristan Ménard
	Madame Lise Bérubé
Visioconférence :	Monsieur Christian Baril
Est Absente :	Mme Marie-France Gagnon

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Jinny Lecours, directrice générale, greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 Madame la Mairesse souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 188-25

Il est proposé par Mme Lise Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 304-25

Résolution No 189-25

Mme Lise Lebel conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #304-25 décrétant un règlement fixant le taux de la taxe foncière, ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts;
- dépose le projet du règlement numéro #304-25 intitulé Règlement fixant le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges et des égouts

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS– ÉCHANTILLONNAGE D'EAUX USÉES PAR L'ENTREPRISE NORDIKEAU NUMÉRO DE MANDAT : OPT-25-1071

Résolution No 190-25

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels pour l'échantillonnage d'eaux usées de l'entreprises Nordikeau pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 dont les modalités se lisent comme suit :

- Chargé de projet/contrôle qualité : 130,00 $ / h
- Échantillonnage : 88,00 $ / h
- Déplacement : 0,89 $/km
- Dépenses, si applicable : au coûtant + 15%
- Analyse de laboratoire : selon liste de prix en vigueur

Ces montants n'incluent pas les taxes.

Le vote est demandé.

Pour : 4
Contre : 1

Il est proposé par M. Tristan Ménard et appuyé par _____ d'accepter l'offre de services professionnels – Échantillonnage d'eaux usées. La période du mandat s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre 2026.

EMBAUCHE DE MME ROSALIE LEMAY À TITRE DE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET D'AIDE AUX DEVOIRS

Résolution No 191-25

Il est proposé par M. Dave Côté et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts confirme l'embauche de Mme Rosalie Lemay à titre de responsable de la bibliothèque et d'aide aux devoirs, avec l'horaire qui suit :

- À tous les lundis de 12h30 à 15h bibliothèque
- À tous les lundis de 15h à 18h aide aux devoirs
- Le 3ième samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ AUPRÈS DU RÉSEAU BIBLIO DU BAS ST-LAURENT

Résolution no 192-25

Il est proposé par M. Tristan Ménard et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de La Trinité-des-Monts que Mme Rosalie Lemay soit nommée comme représentante désignée de la bibliothèque de La Trinité-des-Monts auprès du Réseau BIBLIO du Bas St-Laurent à compter du 5 janvier 2026.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 19h21 à 19h22.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 193-25

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Lise Bérubé

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 12 JANVIER 2026.

Chantal Gagnon, mairesse

Jinny Lecours, directrice générale, greffière-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

